



Ordonnance de télécom CRTC 2024-267

Version PDF

Référence : 2024-188

Ottawa, le 1^{er} novembre 2024

Rogers Communications Canada Inc., au nom de 676766 Ontario Limited exerçant ses activités sous le nom de KWIC Internet – Approbation définitive d'une demande tarifaire

1. Le Conseil **approuve de manière définitive** la demande tarifaire suivante :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Rogers Communications Canada Inc., au nom de 676766 Ontario Limited exerçant ses activités sous le nom de KWIC Internet	AMT 2 Tarif des services d'accès – Retrait du Tarif des entreprises de services locaux concurrentes	23 juillet 2024	1er octobre 2024

2. Le Conseil n'a reçu aucune intervention relativement à la demande.

3. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général